



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 5 octobre 2018

### Situation d'une famille en demande d'asile

*Suite aux articles parus dans la presse locale sur la situation d'une famille en demande d'asile originaire du Tchad, la préfecture tient à apporter les précisions suivantes :*

Originaire du Tchad, une famille, composée d'une mère et de ses six enfants âgées de 9 à 17 ans, a déposé une demande d'asile le 21 juillet 2018 auprès de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Cette famille a bénéficié d'un hébergement temporaire à Saint-Hilaire-de-Loulay du 27 juillet au 6 septembre, puis dans un hôtel à la Roche-sur-Yon jusqu'au 3 octobre. Cet hôtel étant complet et afin d'anticiper cette sortie, le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) avait proposé le 19 septembre dernier un hébergement au sein d'un hôtel à Aizenay, proposition que cette famille a refusée.

Cette famille s'est vue proposée deux nouvelles possibilités d'hébergement dans des hôtels à La Garnache et Saint-Hilaire-de-Loulay. Des contacts sont en cours avec les services sociaux s'agissant de la prise en charge des transports pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité.

Les hôtels disposant d'une convention avec le SIAO étant à ce jour saturés, les recherches se poursuivent afin de disposer de places en hébergement social sur le territoire de La Roche-sur-Yon qui seront mises à disposition de cette famille dès qu'elles auront été identifiées.

